

TABLE RONDE



Centre Migrations
et Citoyennetés

OBSERVATOIRE DE L'IMMIGRATION ET DE L'ASILE



13 avril 2021

Accueillir les personnes exilées en temps de pandémie Les leçons du covid-19

Compte-rendu de la table-ronde

ICMC Europe – Observatoire de l'immigration et de l'asile de l'Ifri

13 avril 2021, 10h-12h



Les migrants et les réfugiés ont été particulièrement touchés par la pandémie de covid-19, tout comme les organisations et les personnes qui travaillent à leurs côtés : interruption de l'enseignement et de la formation, exclusion numérique, isolement et problèmes de santé mentale, retards dans les procédures d'asile et d'immigration et dans les démarches administratives. Ces constats ont été commentés au cours de cette table ronde en se fondant sur les résultats de deux enquêtes réalisées par le réseau SHARE d'ICMC Europe et l'Université de Toulouse. Ils ont été éclairés par des bonnes pratiques portées par l'association Entraide Pierre Valdo et la Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés.

Les participants à la table ronde se sont également interrogés sur les nouveaux thèmes et les nouvelles priorités qui ont pu émerger à l'occasion de la crise sanitaire et économique sans précédent. Ils ont analysé les relations entre les associations et leurs partenaires financiers, notamment les fondations d'entreprises. L'enjeu de cet échange était d'interroger en quoi le travail social a dû être repensé, si on assiste à l'émergence de nouvelles pratiques pour demain et d'analyser comment les personnes exilées, elles-mêmes, ont trouvé leur place en s'engageant pendant la crise.

L'impact du covid-19 sur l'accompagnement des personnes exilées en France

1. Principaux résultats de l'enquête du réseau SHARE sur l'impact du covid-19 sur l'accueil et l'intégration des migrants et des réfugiés, Rachel Westerby et Elisa van der Valk (ICMC Europe)

Le réseau européen SHARE, qui existe depuis 2012, a lancé un programme pour 2021-2022 sur l'accueil et l'intégration des migrants et des réfugiés dans des zones rurales en Europe. Il sera notamment mis en œuvre dans 4 départements ruraux en France : la Corrèze, l'Isère, le Vaucluse et la Saône et Loire. Les projets mis en œuvre adoptent une approche territoriale inclusive et multi-partenaires. Ils vont aboutir à la mise en œuvre d'actions pilotes innovantes pour l'accueil et l'intégration, et au partage d'expérience et bonnes pratiques aux niveaux régionaux, nationaux et européens.

En amont de ce projet, une enquête en ligne a été réalisée dans les pays partenaires de ce programme. Les objectifs étaient de cartographier l'impact du covid-19 sur l'accueil et l'intégration des réfugiés et des migrants dans l'Union européenne ainsi que les réponses au covid-19 dans le domaine de l'accueil et de l'intégration et d'identifier les meilleures pratiques qui pourraient être mises en œuvre lors de la période de reprise. Des entretiens sont venus compléter le questionnaire en ligne, traduit dans huit langues.

Avec 224 réponses reçues de 16 pays de l'UE, dont 63 acteurs en France, et majoritairement d'organisations de la société civile travaillant pour la plupart au niveau local, l'enquête a permis de décrire l'impact sur les réfugiés/migrants et sur les organisations mais aussi de mettre en évidence des opportunités offertes par la mobilisation particulière. Ainsi, l'impact majeur pour les personnes exilées concerne l'interruption de l'enseignement et de la formation, notamment l'apprentissage des langues (23 %). Les confinements ont exacerbé l'isolement et les problèmes de santé mentale ainsi que les situations de violences domestiques. L'exclusion numérique (manque d'équipement / accès à internet et compétences numériques et techniques) est aussi largement citée ainsi que les retards dans les procédures d'asile et de migration.

Pour les organisations qui accompagnent des migrants et des réfugiés, l'enquête a cherché à analyser les conséquences de la crise sur le travail quotidien d'accompagnement. En France, les items les plus souvent évoqués sont l'annulation des événements et des activités, la fermeture des services en face à face, le besoin de soutien accru pour les bénéficiaires, le retard ou la suspension des arrivées de réfugiés et le manque de personnel et de volontaires/bénévoles.

Enfin, les associations interrogées en France indiquent que de nouvelles opportunités de bénévolat pour les réfugiés et les migrants ont vu le jour pendant cette période et que certaines personnes ont eu la possibilité de régulariser leur séjour. Certaines évoquent de nouvelles opportunités d'emploi pour les migrants et les réfugiés et une augmentation de l'attrait pour le bénévolat dans les communautés locales. L'enquête a également permis de décrire des mesures spécifiques qui ont été mises en place par les associations (informations relatives au covid-19, services numériques et informations, bénévolat, plaidoyer et campagnes) et qui sont recensées dans une bibliothèque de pratiques mise en ligne sur le site du réseau SHARE, www.resettlement.eu.

Pour en savoir plus sur l'enquête SHARE :

<http://resettlement.eu/page/share-network-survey-welcome-integration-eu-covid-19-impact-responses>

Retrouver les résultats France de l'enquête SHARE :

<http://resettlement.eu/sites/icmc/files/FR%20C19%20survey%20summary.pdf>

2. Apart together Survey : enquête internationale sur l'impact du covid-19 chez les migrants et les réfugiés, Gésine Sturm (Université de Toulouse 2, laboratoire [Cliniques psychopathologique et interculturelle](#), et Institut convergence Migrations)

Une équipe de chercheurs de l'Université de Toulouse a participé à une étude en ligne qui réunissait 7 pays partenaires, coordonnée par l'Université de Gand (Belgique) dans le cadre d'un projet européen. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a souhaité soutenir cette étude et la déployer dans un plus grand nombre de pays. Au final, ce sont 170 pays qui ont participé à cette enquête sur l'impact de la pandémie sur les personnes déplacées. Elle a touché 575 personnes, réfugiés et demandeurs d'asile aux statuts administratifs différents (citoyens, visa permanent/temporaire, sans-papier, etc.), 56 % d'hommes et 44 % de femmes, de 18 à 77 ans, avec une moyenne d'âge de 34 ans.

Le constat de départ de l'étude a été la vulnérabilité sociale, administrative et psychique très forte, notamment chez les personnes migrantes en demande d'asile. L'objectif de l'étude était donc de mieux comprendre l'évolution de ces vulnérabilités et de repérer les facteurs protecteurs : impact des confinements sur les situations de vie, exposition aux risques liés à la pandémie / possibilité de mettre en place les gestes barrières, accès aux informations sur le virus et ses modalités de transmission.

Le volet quantitatif de l'étude a permis de mesurer 4 indices : l'isolement social, les craintes liées à crise sanitaire, la qualité de vie et l'impact des mesures sanitaires. L'étude montre que plus le statut administratif est précaire, plus la qualité de vie est déclarée dégradée et plus l'isolement social, les craintes et l'impact des mesures sanitaires sont élevés. Il ressort également que les personnes dans des situations de fragilité dépendent d'intermédiaires associatifs pour avoir accès aux ressources et aux informations et qu'elles sont statistiquement plus nombreuses à ne pas recourir à leurs proches pour se renseigner au sujet de la situation sanitaire.

Un volet qualitatif de l'étude « Apart together » est en cours d'élaboration et s'adressera à la fois à des demandeurs d'asile et à des professionnels, acteurs de première ligne et personnels soignants. La question de l'accès à l'information par des associations sera clé dans cette partie du travail de recherche. En effet ces acteurs intermédiaires peuvent être qualifiés de « tuteurs de résilience » qui permettent de stabiliser une situation sociale, médicale ou administrative et par cela psychologique. L'étude permettra de prouver la corrélation entre le nombre de contacts sociaux et le bien-être voire la modération des symptômes post-traumatiques. Elle s'intéressera au vécu des personnes et à l'évolution de la situation en analysant le maintien ou non de certains facteurs de résilience ou de vulnérabilité (qui s'accroissent avec la durée de la crise). Elle étudiera également l'accès réel aux services de santé et à la vaccination.

En outre, l'équipe de l'Université de Toulouse est investie dans un autre projet d'étude, porté par Andrea Tortelli de l'Institut Convergences Migrations, qui s'intéressera à l'accès aux soins de santé mentale pour la population migrante installée dans des campements informels à Calais et à Grande Synthe. Pour cela, des entretiens sont prévus avec des personnes exilées installées dans les campements et des acteurs associatifs ou personnels soignant en contact avec cette population.

Accéder à l'étude complète de l'OMS :

<https://www.who.int/publications/i/item/9789240017924>

Retrouver les informations sur l'enquête « Apart together »

<https://www.aparttogetherstudy.org/>

3. Adaptation au contexte sanitaire des associations accompagnant des migrants et des réfugiés. L'exemple de l'Entraide Pierre Valdo par Stéphane Pfister, directeur du pôle innovation, développement et communication, et Benoît Thévenon, éducateur spécialisé en centre provisoire d'hébergement (CPH)

L'entraide Pierre Valdo est une association loi 1901, opérateur spécialisé dans le domaine de l'asile, qui accompagne 4 000 personnes. En 2019, l'association a augmenté son activité de 30 %, notamment à cause de l'augmentation de la précarité et des besoins de mise à l'abri d'urgence, en particulier pour les migrants. L'association a ouvert des centres d'hébergement d'urgence, des centres d'hébergement spécialisés (CHS). Cela lui a permis d'analyser la situation pour des publics particulièrement vulnérables comme des femmes victimes de violence familiale avec enfants. La pandémie a eu un impact sur tous les publics, sur tous les territoires, mais en particulier dans le premier accueil des demandeurs d'asile, dans la réinstallation et dans l'accompagnement des mineurs non accompagnés. Les professionnels de l'association ont dû adapter leurs modes d'organisation (télétravail) et leurs interventions auprès des différents publics.

Le centre provisoire d'hébergement de Haute-Loire (43) géré par l'association et situé en zone rurale a par exemple dû adapter son organisation et ses pratiques de prise en charge. Les premières familles, arrivées de Paris, ont été accueillies en mars 2020, juste avant le premier confinement, et 35 personnes au total ont été accueillies pendant l'été et le deuxième confinement. Les activités ont dû évoluer régulièrement, au gré des changements des recommandations sanitaires. Beaucoup d'adaptation a été nécessaire pour maintenir le lien social avec les personnes hébergées. Il était parfois difficile d'expliquer aux personnes accueillies le détail des règles et les changements. La diffusion de l'information et la communication dans les langues de personnes accueillies étaient essentielles. La fermeture des transports et des écoles et le télétravail de la moitié de l'équipe a excessivement compliqué l'intervention sociale et limité les interactions. L'accès limité à internet et à des ordinateurs dans les logements a augmenté le risque de rupture sociale et a compliqué le suivi scolaire des enfants, en particulier pour les familles non francophones.

Certains de ces changements effectués dans l'urgence pourraient se prolonger au-delà de la crise sanitaire. Par exemple, les efforts faits pour un meilleur accès des travailleurs sociaux à des ordinateurs seront poursuivis et la place du numérique dans l'accompagnement social, notamment la communication avec les résidents *via* des groupes whatsapp, renforcée.

4. Echanges avec les participants

- Michel Morzière, association Revivre (Ile-de-France), note que l'accent n'est pas suffisamment mis sur la perte d'emplois et la situation financière très difficile de beaucoup de personnes. ICMC Europe et Université de Toulouse précisent que cela est apparu dans le cadre des enquêtes.
- Lola Ceccinel, conseillère municipale à la ville d'Annecy, interroge les changements qui ont pu être observés pour les mairies. Quel rôle doivent jouer les collectivités territoriales ?
ICMC Europe : l'étude a montré l'importance en France du niveau sous-régional et les fonctions importantes de coordination des administrations publiques. Les collectivités travaillent en lien avec les organisations de la société civile, qui ont accès aux populations les plus vulnérables.
Université de Toulouse : ce thème va être repris dans le volet qualitatif de l'enquête.
- Jean Marc Vareille, conseiller technique à la DDCSPP de Corrèze, ajoute que la réussite des politiques d'intégration dépend en grande partie du réseau de bénévoles qui se constitue. La crise sanitaire a démobilisé les gens. Il faudra reconstruire tout ce réseau.

5. Comment les institutions publiques se sont-elles adaptées au contexte sanitaire ? Alain Régnier, délégué interministériel à l'accueil et à l'intégration des réfugiés.

Alain Régnier fait part de la reconnaissance de l'État pour tous les acteurs qui font face à cette situation de crise sanitaire et qui va avoir des conséquences durables sur les publics vulnérables.

Comme la pandémie est mondiale, elle a des conséquences sur la perception des enjeux migratoires et sur la question du retour des frontières. Depuis un an et demi, la fermeture des frontières et la remise en cause de Schengen est inédite. La demande d'asile en France a diminué de 30 % en 2020 et l'objectif de réinstallation de 5 000 réfugiés n'a pas pu être atteint. Il y a donc un impact sur les flux mais aussi sur la situation des personnes en demande d'asile, bénéficiaires d'une protection internationale ou sans titre au regard du droit au séjour. L'impact concerne toutes les populations fragiles, y compris les français. Le focus que nous faisons sur les personnes exilées doit être mis en perspective avec la massification de la précarité dans la société française et les sociétés européennes qui a, à son tour, des conséquences sur la perception des migrants ou des étrangers.

L'intégration des personnes arrivées en France a été impactée que ce soit sur les questions sanitaires (elles sont plus impactées que la moyenne de la population), de santé mentale, l'accès au numérique ou encore la sortie des dispositifs d'accueil (baisse de 20 % des sorties du dispositif national d'accueil). La signature de contrats d'intégration républicaine (CIR) a été retardé par les difficultés d'organisation des séances de formation linguistique et civique. Et la fermeture des services de préfecture a eu des conséquences sur les délais des différentes procédures.

En réaction à la pandémie, les services publics n'étaient pas totalement prêts pour le télétravail. Peu d'équipement informatique mobile était disponible et il a fallu s'adapter pour faire fonctionner les services publics pendant cette période. La Diar et le HCR France ont organisé des webinaires tous les 15 jours avec les acteurs associatifs pour assurer la bonne information, voir comment délivrer des informations utiles, traduites et accessibles (*via* le site réfugiés.info notamment). La Diar a aussi essayé de valoriser les personnes réfugiées qui s'impliquaient dans la gestion de la crise (métiers de la première ligne). Ces rencontres sont maintenues de façon moins régulière aujourd'hui. La direction générale des étrangers en France du ministère de l'Intérieur a également organisé des réunions sur des aspects techniques et pratiques avec des acteurs associatifs.

Au gré de cette crise, la Diar a identifié et développé 4 thématiques phare :

- La fracture numérique est apparue comme un élément clé. La fermeture des lieux où le wifi est libre et gratuit a entraîné une perte de connectivité. La délégation a lancé un programme d'inclusion numérique et va accompagner 11 projets.
- L'Académie pour la participation des personnes réfugiées, développée avec l'Ifri et le HCR, a été lancée en novembre 2020 et a vocation à se développer, se territorialiser.
- Le dispositif de contractualisation avec les territoires se poursuit avec pour ambition de mutualiser les publics primo-arrivants et réfugiés (projets de « territoires d'intégrations » qui visent les territoires urbains, les villes moyennes et les territoires ruraux). Les 11 contrats territoriaux de fin décembre dernier passeront à 18 en juin prochain.
- Le projet « Accompagnement généralisé pour l'intégration des réfugiés » (Agir), développé avec la DGEF, va permettre un accompagnement global des personnes au travers d'une approche pluridisciplinaire, ancrée dans les territoires.

Il va falloir continuer à être adaptable, susciter des programmes de proximité, avec les personnes réfugiées elles-mêmes.

Répondre à l'urgence du covid-19, nouvelles pratiques pour demain ?

Lors de cet échange, nous nous sommes interrogés sur les nouveaux thèmes et les nouvelles priorités qui ont émergé lors de cette crise sanitaire et économique sans précédent. Nous avons pu évoquer l'émergence de nouvelles pratiques de travail social pour répondre à la paupérisation, l'isolement des personnes ou encore la fracture numérique. Nous avons évoqué les relations entre les associations et leurs partenaires financiers, notamment les fondations d'entreprises, mais aussi la façon dont les personnes exilées, elles-mêmes, ont trouvé leur place en s'engageant pendant la crise.

1. Le forum des Syriens en France : une réponse innovante et pragmatique pour diffuser les informations pendant la crise. Houssam Kokach, coordinateur du forum et membre du comité stratégique d'évaluation de la politique d'intégration

Le forum des Syriens en France est un groupe facebook créé en 2014 qui regroupe aujourd'hui plus de 65 000 personnes. Avec ses 157 nouveaux membres la semaine précédant la table ronde et ses 35 nouvelles publications pour la seule journée de la veille, il constitue un lieu d'échange très vivant, qui répond aux besoins des personnes exilées arabophones en France. La force de ce forum réside dans la puissance des réseaux et l'immédiateté des réponses apportées, par une communauté nombreuse, dans sa langue maternelle. Il constitue un service social privilégié, réinventé, une sorte de refuge pour ses membres qui y consultent et ajoutent des contributions multiples.

Cette proximité virtuelle était particulièrement utile dans cette période de pandémie. Avec la crise, le forum est devenu un lieu privilégié pour échanger des informations et tisser du lien. Il s'agissait de comprendre collectivement comment bien se comporter et bien se protéger. Le premier confinement a mené à une certaine panique, un grand isolement de certaines familles, qui se sont trouvées sans accès aux informations. L'isolement a également créé de la désinformation. Les interactions quotidiennes sur le forum ont permis aux personnes de s'exprimer, de se soutenir collectivement.

Ce forum constitue une sorte d'observatoire des questions qui se posent, des difficultés concrètes rencontrées par les personnes exilées dans leur vie quotidienne. Les thèmes qui sont revenus le plus souvent depuis le début de la crise concernent les autorisations de sortie, les demandes de traduction des documents, les gestes barrières, le décryptage des annonces gouvernementales et plus récemment la vaccination.

Consultez le groupe Facebook « forum des Syriens en France »

<https://www.facebook.com/groups/forumSyriens>

2. Une enquête sur les usages numériques des personnes réfugiées pour mieux répondre à la fracture numérique. Clotilde Giner, conseillère scientifique, et Jérôme Medelli, directeur de cabinet, Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés

Une enquête sur les usages numériques des personnes réfugiées et de leurs accompagnants/aidants (salariés, travailleurs sociaux ou bénévoles) a été lancée par la Diar en septembre 2020. Elle a pour ambition de mieux comprendre les usages et les besoins, de construire une politique publique adaptée et de façon concertée avec les acteurs et les premiers concernés.

L'enquête a recueilli les réponses de plus de 450 personnes réfugiées interrogées, sélectionnées de manière non représentative. Plus de 400 aidants (travailleurs sociaux, juristes, volontaires en service civique) ont également été interrogés. La passation des questionnaires s'est principalement faite par voie numérique ce qui a de fait créé un biais : les répondants sont surtout des jeunes qui ont accès au numérique et moins des personnes en grande difficulté numérique. En complément de l'enquête en ligne, un groupe de discussion a réuni 8 personnes réfugiées, également pair-aidants donc en lien avec des personnes plus éloignées des outils numériques.

Les principaux enseignements de cette enquête concernent les usages, les supports et l'accès au numérique. Ainsi, on apprend que l'usage quotidien des outils numériques concerne 80 % des répondants, principalement centré sur la communication et le divertissement. L'enquête pointe une évolution dans les usages à l'arrivée en France. Le smartphone est l'outil de prédilection des personnes réfugiées interrogées (90% ont un smartphone). Enfin, l'enquête analyse l'impact des ressources financières, de l'âge et du niveau d'études sur l'accès à du matériel numérique. La barrière de la langue, l'appréhension par rapport à l'utilisation de sites web, la gestion des comptes (e.g. mots de passe) ou la peur de faire des erreurs sont autant de barrières dans l'accès au numérique qui ont pu être mises en évidence.

Grâce à cette enquête, la Diair a formulé une série de recommandations qui ont été à la base de l'appel à projets national lancé à l'automne :

- Favoriser une meilleure connaissance des besoins et des usages numériques des personnes réfugiées ;
- Assurer un accompagnement renforcé dans les démarches administratives numériques (« aidant numérique », bénévoles formés qui viennent compléter l'action des travailleurs sociaux) ;
- Renforcer le diagnostic en matière de compétence numérique, ainsi que la formation
- Assurer un accès effectif au matériel et à la connexion ;
- Faciliter l'accès à information traduite, centralisée et vulgarisée.

Dans le cadre de cet appel à projets, 11 lauréats ont été retenus, un chargé de projet « inclusion numérique » a été engagé et la Diair s'engage à une amélioration de façon continue de la plateforme réfugiés.info qui propose de répondre aux questions avec un site d'informations par et pour les réfugiés et les aidants. La production de fiches non technocratiques, traduites en 6 langues permet de diffuser des informations fiables aux personnes réfugiées. La plateforme territorialisée, qui devrait être lancée en juin, proposera des informations de proximité. Une application mobile sera aussi développée.

Enfin, dans le cadre du plan de relance, 250 millions d'euros sont prévus pour l'inclusion numérique avec la mise en place de lieux de connexion de proximité et l'embauche de 4 000 médiateurs numériques.

Retrouvez la stratégie de lutte contre la fracture numérique – Diair, juillet 2020

<https://accueil-integration-refugies.fr>

Lauréats de l'appel à projet : lutte contre la fracture numérique touchant les personnes réfugiées

<https://accueil-integration-refugies.fr>

Réfugiés.info, portail d'information collaboratif

<https://www.refugies.info/>

Exemple de page de refugies.info - Mon quotidien pendant l'épidémie covid-19

<https://www.refugies.info>

3. Adapter les partenariats en temps de crise. Amélie Moritz, responsable programmes France et urgences humanitaires, Fondation Sanofi-Espoir

Pour compléter ces exemples de réaction à la pandémie et d'ouverture vers de nouvelles pratiques professionnelles innovantes (Entraide Pierre Valdo, forum des Syriens en France, Diar), la table ronde a également mis en lumière l'action d'un type d'acteurs de plus en plus présent dans le domaine de l'asile et de l'immigration : les fondations d'entreprises.

La Fondation Sanofi-Espoir a dû s'adapter et innover par rapport à la crise. Elle a dû intervenir rapidement et adopter une position pro-active : identification des besoins les plus urgents, prise de contact avec les partenaires de terrain, focus sur la France pour voir quel accompagnement pouvait être fourni. La Fondation s'est rendu compte que les besoins de terrain étaient bien plus larges que la santé, qui est le domaine privilégié d'intervention de la Fondation. La décision a donc été prise d'aller plus loin que le mandat et de ne pas refuser des actions hors-santé.

Le numérique a été identifié comme un sujet central. Ainsi, Soliguide a permis d'accompagner les personnes en diffusant des informations mises à jour régulièrement, notamment pour identifier quelles étaient les structures encore ouvertes. La Fondation a également permis le développement d'une application disponible sur mobile, dédiée au covid-19 avec des sites de référence, des projets de recherche et d'études. Elle permet un accès rapide à des informations validées. Enfin, elle a aussi essayé d'innover, en fin d'année, avec la mise en place d'un deuxième fonds solidaire pour soutenir les partenaires. Ce fonds a permis d'octroyer des dons additionnels pour financer les frais de fonctionnement des associations ou apporter un soutien complémentaire pour les projets sous-financés ou présentant un risque de sous-financement. Cela n'avait jamais été fait auparavant.

Projets soutenus par la Fondation Sanofi Espoir en France

<https://www.fondation-sanofi-espoir.com>

Soliguide développé par l'association Solinum

<https://soliguide.fr/>

Ces interventions ont montré combien les acteurs ont fait preuve de créativité et d'innovation pendant cette période de crise. Cette table ronde proposait de dresser un état des lieux temporaire étant donné que la crise sanitaire n'est pas terminée. Elle était pensée comme une rencontre entre les acteurs des deux réseaux de l'Observatoire et d'ICMC Europe et cherchait à illustrer la diversité des acteurs et la richesse de leurs mobilisations complémentaires. Ce type d'échange sera poursuivi dans le courant de l'année 2021.

Article publié à la suite de la table ronde :

Agence France Presse (AFP), « Pour les migrants, les lourdes séquelles d'une année de pandémie », Shahzad ABDUL, 15 avril 2021, <fr.news.yahoo.com>

Retrouvez le résumé de la table ronde sur le site d'ICMC Europe, en anglais : <http://www.resettlement.eu>

Inscription à la newsletter du réseau SHARE d'ICMC Europe

<https://resettlement.us20.list-manage.com/subscribe?u=708c4f1757988f06e120b9534&id=f3fc11684a>

En savoir plus sur le réseau SHARE d'ICMC Europe

<http://www.resettlement.eu/page/about-share>

Inscription à la lettre d'information de l'Observatoire de l'immigration et de l'asile

<https://framaforms.org/inscription-a-la-lettre-dinformations-de-lobservatoire-de-limmigration-et-de-lasile-1610028953>

En savoir plus sur l'Observatoire de l'Ifri

<https://www.ifri.org/fr/recherche/thematiques-transversales/migrations-citoyennetes/observatoire-de-limmigration-de-lasile>